

# Bulletin d'adhésion

En 2025, nous vous proposons deux catégories d'adhésion :

→ **Entreprise créée avant 2024 : 230 € pour l'année**

→ **50% de réduction sur la 1ère année de cotisation pour tout créateur / repreneur  
(à partir du 01/01/2024)**

L'adhésion au Club permet de rompre l'isolement du chef d'entreprise, de faire de belles rencontres professionnelles, de découvrir d'autres activités et de :

- participer aux soirées «Réseau Club» mensuelles - 1 repas inclus ;
- participer à l'Assemblée Générale - 1 repas inclus.

*(En cas d'impossibilité d'adhésion en ligne, vous pouvez nous envoyer un chèque à l'ordre du Club des Entreprises du Pays Fléchois, accompagné du formulaire ci-dessous.)*

## Adhésion choisie

Entreprise créée avant 2024

Créateur / Repreneur d'entreprise (à partir du 01/01/2024)

Entreprise :	Date de création / reprise :
Prénom du gérant :	Activité :
Nom du gérant :	N° tel portable :
Nombre de salariés :	N° tel fixe :
Adresse Postale :	Site web :
Mail du gérant :	

## Autre(s) collaborateur(s) à inviter

Prénom, Nom et fonction :	Email :
Prénom, Nom et fonction :	Email :